ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Danger des hélices de bateaux à moteurs

Question écrite n° 40155

Texte de la question

Mme Marine Brenier interroge Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports, sur les accidents causés par les hélices de bateaux à moteurs. Nombreux sont les faits divers que l'on a en mémoire et qui portent sur des tragédies en mer. Plusieurs accidents, immensément graves voire parfois mortels, se produisent chaque année à cause du danger des hélices de bateaux à moteurs lorsque celles-ci ne sont pas protégées. Plusieurs associations souhaitent sensibiliser sur les dangers sévères pour toute personne immergée à proximité d'un bateau. Les familles de victimes sont inquiètes de voir que les constructeurs de bateaux à moteurs préfèrent privilégier la performance de vitesse des véhicules nautiques plutôt que de préserver la vie humaine. La question de la protection des personnes à proximité des bateaux à moteurs devrait être une priorité pour tous. L'État doit être un médiateur, permettant de trouver un compromis entre efficience économique pour les entreprises et sécurité des usagers. C'est pourquoi elle souhaite savoir ce que le Gouvernement envisage de faire pour la sécurisation des hélices de bateaux à moteurs.

Données clés

Auteur : Mme Marine Brenier
Circonscription : Alpes-Maritimes (5e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 40155
Rubrique : Sécurité des biens et des personnes
Ministère interrogé : Sports
Ministère attributaire : Sports, jeux Olympiques et Paralympiques

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 13 juillet 2021, page 5495
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)